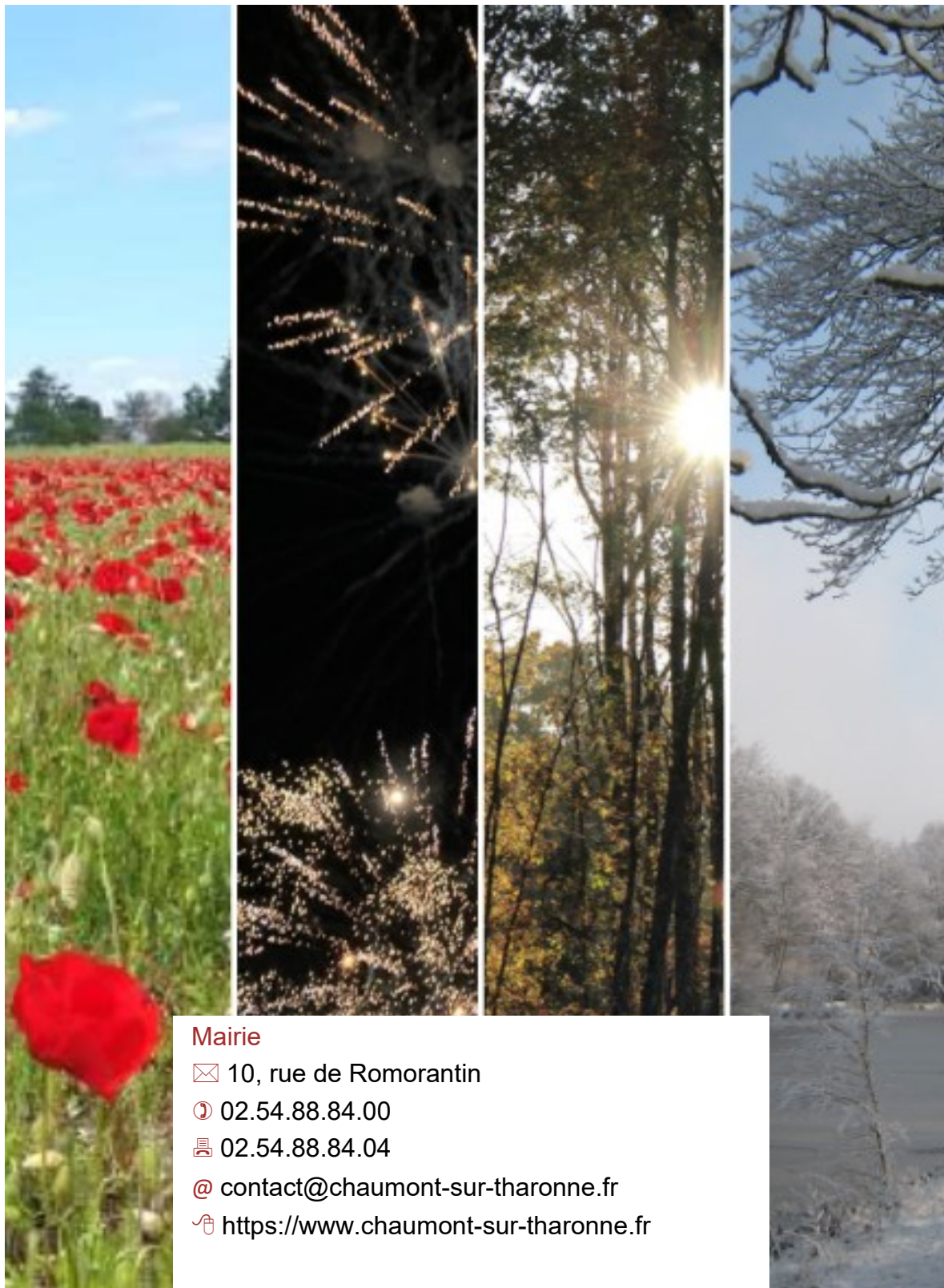




Sous le Caquetoire...

Ch'tiot journal Chaumontais

Chaumont-sur-Tharonne 2022 N°3



Mairie

✉ 10, rue de Romorantin

☎ 02.54.88.84.00

📠 02.54.88.84.04

@ contact@chaumont-sur-tharonne.fr

🌐 <https://www.chaumont-sur-tharonne.fr>



Chères Chaumontaises, Chers Chaumontais

Voici le numéro 3 du bulletin « sous le Caquetoire », que nous avons conçu comme l'écho humain et de proximité de la vie de notre village et le reflet du travail de l'équipe municipale.

Les élus, au travers des commissions municipales, accompagnés des agents municipaux travaillent parfois dans l'ombre, parfois de façon plus visible, avec tous le même objectif vous rendre un service public de qualité, en œuvrant pour votre bien-être et pour qu'il fasse bon vivre dans notre village.

Des outils de communication comme le compte Facebook de la commune, l'application panneau Pocket, ont été mis en place, sans oublier les écrits pour ceux qui ne sont pas connectés, avec pour cette année, une nouveauté la parution plus fréquente d'un mini caquetoire.

2020 et 2021 ont été éprouvantes, mais pour les enfants de l'école du Bois Fraisier, les enseignants et les agents, le maître mot était de s'adapter aux consignes sanitaires ; Bravo à tous ! Challenge réussi ! Les élus en charge de l'enfance-jeunesse sont toujours soucieux d'offrir aux enfants un environnement propice à leur scolarité et des activités péri et extrascolaires de qualité.

Pour nos aînés, ce sont les membres du Centre Communal d'Actions Sociales (CCAS) qui veillent sur eux. Cette année, nous n'avons pas eu la possibilité de faire comme en 2019, un après-midi festif avec une conférence du Groupe de Recherche Archéologiques et Historiques de Sologne (GRAHS) cependant plus

d'une centaine de colis de Noël ont été distribués.

Après la période de confinement, de couvre-feu, de rassemblements limités, notre village a connu enfin ces derniers mois de jolis moments de convivialité : les festivités du 14 juillet avec son superbe feu d'artifice, le retour de la fête de l'automne malgré une météo capricieuse et enfin la soirée des illuminations de Noël.

Merci à vous tous de répondre présents aux manifestations organisées dans le village et un grand merci aux associations chaumontaises culturelles, sportives, caritatives ...et aux bénévoles qui donnent de leur temps sans compter.

Malgré une situation financière contrainte, la commission concernée veille sur le budget de la commune aussi bien en investissement qu'en fonctionnement. Chacun a pris conscience que « la gestion en bon père de famille » est plus que jamais d'actualité.

Mais cela n'empêche pas que de nouveaux projets prennent forme comme « Cœur de Folie » avec sa nouvelle place et bientôt sa fontaine ou bien « les promenades du Mardelay », des aménagements pour rendre encore plus agréable notre village, où il fait bon vivre.

Je vous exprime tous mes vœux pour 2022 et en reprenant Victor Hugo: « *Saluons ensemble cette nouvelle année qui vieillit notre amitié sans vieillir notre cœur* ».

Laurent AUGER

Sommaire

• Editorial	2
• Education-Jeunesse	3
• Budget-Finances	6
• Urbanisme-PLU-Environnement-Eau et assainissement	8
• Travaux-Voirie-Sécurité-Patrimoine Communal	12
• Solidarité-Affaires Sociales-Logement	15
• Animations-Fêtes et Cérémonies-Vie associative	17

• Développement économique-tourisme	21
• Comité patrimoine historique	22
• Communication-Culture-Numérique	23
• Vie municipale	24
• Cœur de Sologne	25
• Infos pratiques	26
• Etat civil	29
• Si Chaumont m'était conté	30

Les investissements au sein de l'école

Et des engagements appréciés de tous...



En terme de rafraîchissement

Pendant les vacances scolaires, l'équipe du service technique joue aux artistes en repeignant les classes et les couloirs, afin de rendre les locaux le plus agréable possible. Leur intervention permet l'entretien et la maintenance des équipements scolaires.

En terme numérique

De nouveaux tableaux numériques ont été installés dans les classes élémentaires et permettent d'offrir un nouvel outil pédagogique. Les anciens tableaux, quant à eux, équiperont à présent la salle de motricité pour les maternelles et la salle informatique.

En terme de sécurité - le PPMS

Dans le cadre du Plan Particulier de Mise en Sûreté des personnes de l'école, la commune a décidé la mise en place d'un équipement d'alerte. Ce système constitue la meilleure réponse à tout type d'intrusion. Il permet de faire face à la gravité de la situation et d'en limiter les conséquences en attendant l'arrivée des secours. Il vient en complément de l'alarme incendie et des talkies-walkies déjà présents. Pour équiper au plus le « groupe scolaire, ce système sera installé également à la cantine et à l'accueil périscolaire.



La mairie toujours proche pour les élèves



La fête du court métrage

Tous les élèves ont été reçus à la mairie comme dans une salle de cinéma afin de visionner deux courts métrages, choisis par l'équipe éducative.



Des masques pour les élèves

Rose-Marie PICOT, adjointe au maire, Emilie et Alexis CUVILLIER, conseillers municipaux, en présence du directeur de l'école, ont remis à chaque élève de 6 ans et plus, 2 masques lavables.



La fin de l'école primaire !

Les élèves de CM2 ont été invités avec leurs familles, par Monsieur le Maire pour recevoir une calculatrice scientifique bien utile pour le collège.



Sculpt en Sologne à l'école

Mathieu Plume a accompagné la production réalisée par les élèves de GS/CP, CE1/CE2 et CM1/CM2 sur le mur du préau de l'école. Cette œuvre gigantesque embellit le lieu par ses couleurs et son graphisme.

La grande lessive « Tous des Oiseaux ? »

Chaque élève a accroché sa production à l'aide de pinces à linge, sur des fils tendus entre les arbres de la cour. Cet événement était ouvert à tous et les Chaumontais pouvaient venir le soir après l'école découvrir l'exposition éphémère.



Accueil Péri et Extrascolaires

Des activités à revendre ...

Sous l'œil attentif de la responsable du service, Anne-Karen Mailliat-Truppa, des activités pédagogiques, ludiques et innovantes sont organisées par l'équipe d'animation afin de permettre aux enfants de découvrir, d'échanger, de créer, de s'épanouir... en un seul mot grandir !

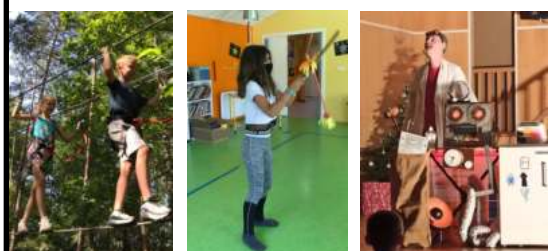
Lors de l'accueil du soir, les lundis et les jeudis, une heure d'activités est proposée avec des thèmes différents où les enfants s'inscrivent pendant une période définie. L'objectif de ces animations sera de proposer en fin d'année scolaire une journée « portes ouvertes » aux familles.

Les mercredis sont consacrés à des ateliers de créations, de détente et de jeux collectifs. Ces journées sont également des temps de découverte de la vie locale et associative, comme par exemple en participant à la création de supports pour l'animation des contes en folie à la bibliothèque, en apprenant des chansons fredonnées lors des illuminations de Noël ou bien encore en réalisant des petites cartes glissées dans les colis de fin d'année de nos aînés.

Les vacances, un thème: une journée, qui se décline en jeux collectifs, animations, sorties, créations. C'est un temps ludique et de plaisirs.

Lors du confinement d'avril dernier, la commune a répondu présente en mettant en place un accueil dédié aux enfants dont les parents travaillent dans le secteur médical.

Pour remercier les enfants de leur implication et d'avoir « tenu le cap » dans ce contexte sanitaire difficile, un spectacle de Noël a été proposé lundi 13 décembre, à l'Espace Tharonne. Rigolades, fous rires étaient au rendez-vous pour les petits, comme pour les grands.



Bienvenue !

Trois agents ont rejoint le service enfance - jeunesse, depuis novembre 2020.

Une équipe dynamique qui souhaite partager ses connaissances et sa bonne humeur avec les enfants.



Marion Marchand
Directrice adjointe de l'accueil péri et extrascolaire



Cyrille Maigre
Animateur de l'accueil péri et extrascolaire



Manon Chevrier
Animatrice de l'accueil péri et extrascolaire
ATSEM à l'école

Bonne retraite !

Notre pétillante cuisinière, Corinne Renaud, a quitté la cantine le 1er décembre 2020, pour une retraite bien méritée, après 23 années de bons et loyaux services.

Merci Corinne d'avoir ensoleillé les repas de nos petites têtes blondes avec fantaisie et bonne humeur !



Bienvenue !

Le remplacement est assuré par Magalie Ruzé, bénéficiant d'une longue expérience dans la restauration et qui a pris rapidement ses marques avec les enfants.

Depuis son arrivée, l'élaboration « fait maison » et l'approvisionnement en circuit court sont privilégiés.



Pour l'aider à préparer de bons petits plats, son binôme Clémence Gautier, a intégré l'équipe en juin 2021.

Christelle Merven a rejoint la collectivité en novembre 2020 en tant qu'adjoint technique.

Elle assure l'entretien des bâtiments communaux, dont ceux de l'école, de l'accueil de loisirs et de la cantine.



Zoom sur les repas



L'équipe de restauration concocte des plats hebdomadaires bio et végétariens. Les repas à thème sont aussi de la partie, tels que, Halloween, un jour une couleur, l'Alsace, la journée du goût ...

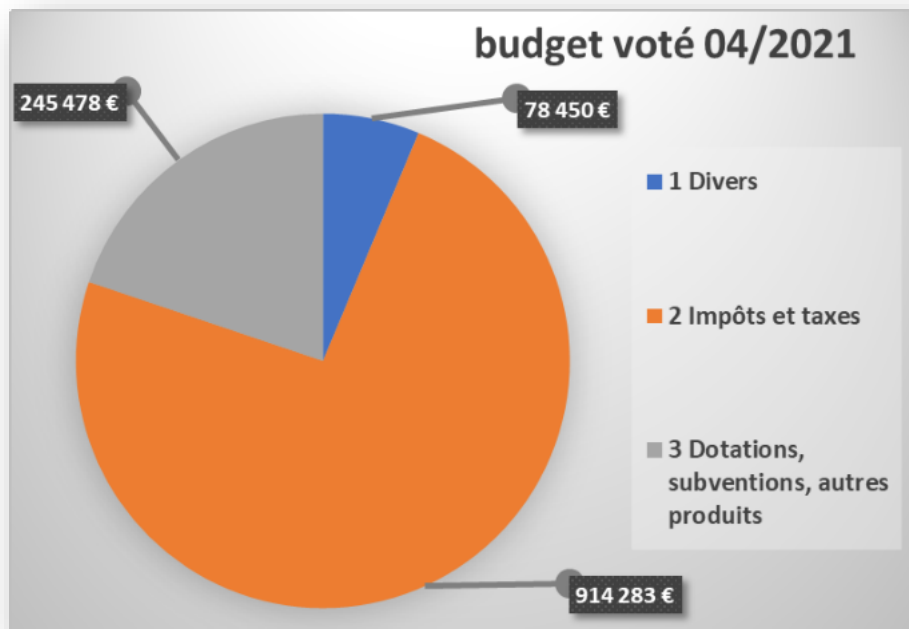
Sans oublier, le traditionnel repas de Noël, servi le dernier jour d'école, toujours très apprécié des enfants.



Nouveaux équipements

La cuisine s'est équipée d'une cellule de refroidissement, d'un nouveau four et d'ustensiles adéquats pour préparer des plats faits à sur place.

RECETTES FONCTIONNEMENT : 1 296 203 €



Une solidarité rurale accrue

En comparaison avec les budgets précédents, la commune a bénéficié d'une dotation de solidarité rurale significativement revalorisée et d'un accroissement des autres dotations de l'Etat.

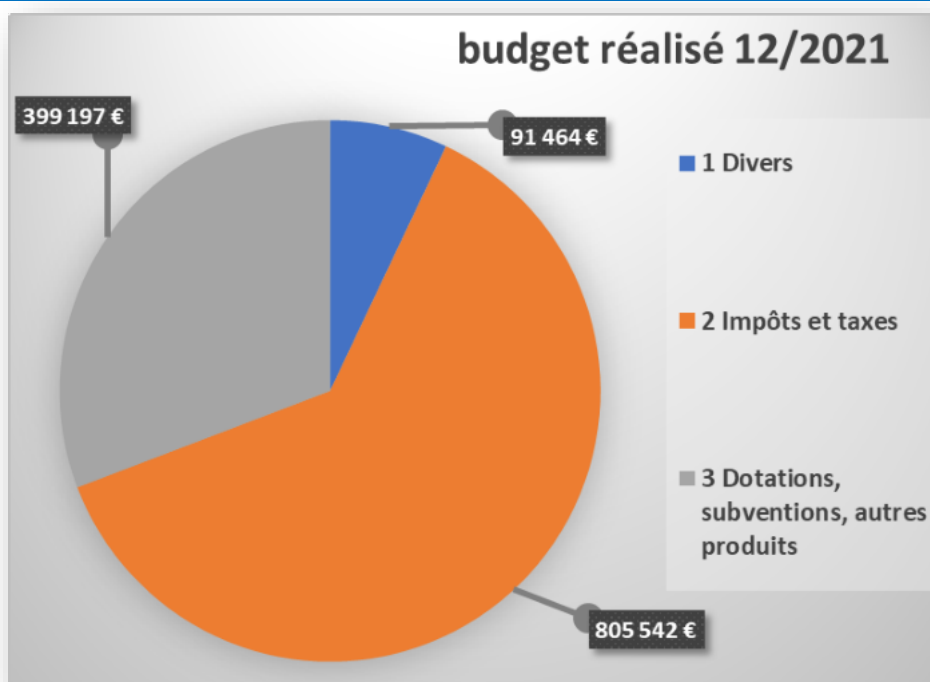
Dotation en hausse, impôts et taxes en réduction



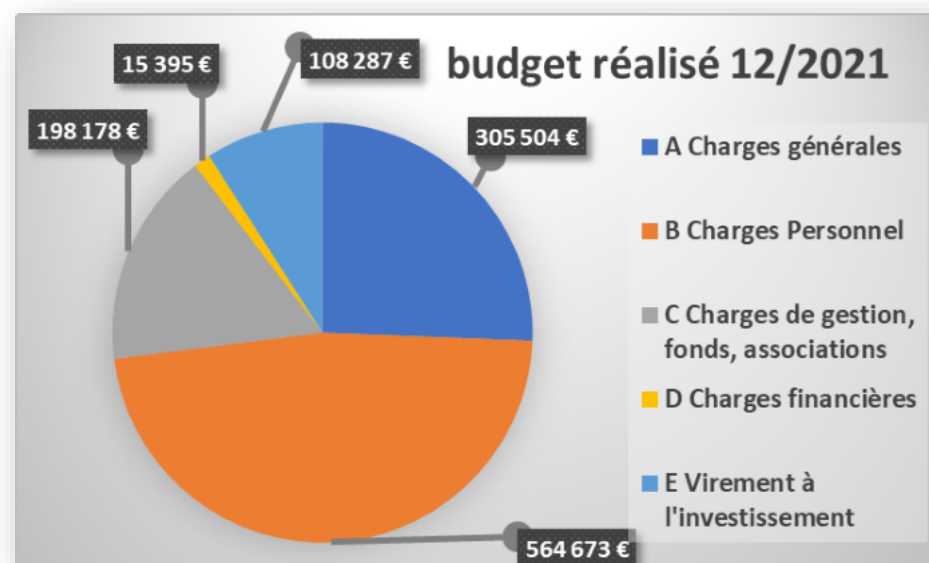
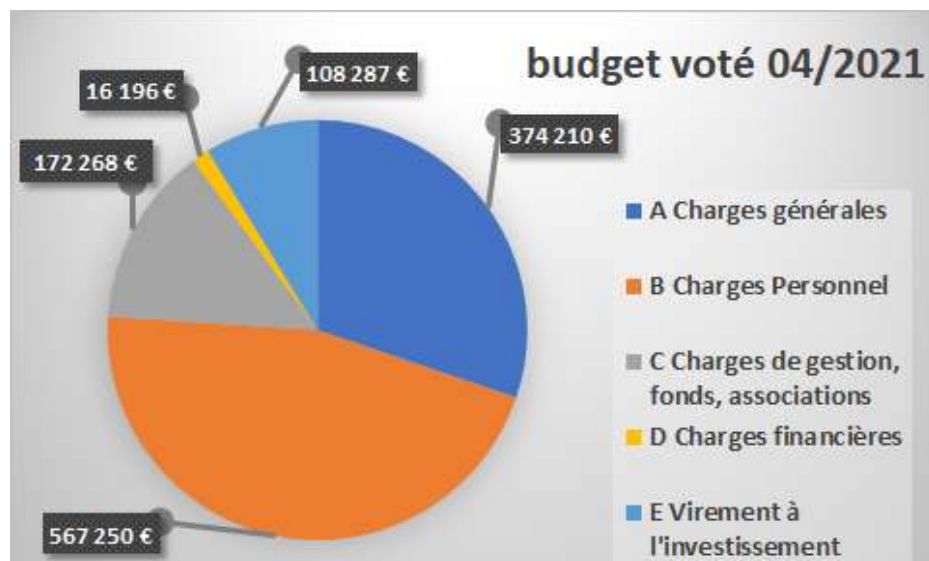
Le budget voté par le Conseil Municipal en avril 2021 présentait des recettes prévisionnelles totales (1+2+3) de 1 238 211 €. « Divers » concerne les redevances de l'enseignement, de l'occupation du domaine public, des concessions du cimetière... Les impôts et taxes sont directement liés à la fiscalité locale (taxes foncières et habitation), au retour de contribution de la Communauté de Communes, à un fonds de péréquation (redistribution aux petites communes). Globalement, au 9/12/2021, les recettes réalisées sont supérieures aux prévisions et s'élèvent à 1 296 203 €.

Une trésorerie moins chaotique

Après l'engagement de remboursement d'un prêt relais antérieur à 2020 et la mise en place d'un échéancier, la situation de la trésorerie s'est progressivement améliorée. Les encaissements et règlements ont été très suivis pour maîtriser quotidiennement les soldes. L'année 2021 se conclut avec un léger excédent.



DEPENSES FONCTIONNEMENT : 1 192 037 €



Des économies à poursuivre

La situation déficitaire du budget 2020 a nécessité d'agir au mieux en 2021 pour réduire les dépenses de fonctionnement. Les charges générales (A) couvrent des frais diversifiés liés à l'alimentation pour la cantine, aux consommations énergétiques, à l'eau, aux entretiens de la voirie et des bâtiments, à la maintenance, aux assurances... Les charges de personnel (B) sont proche de 50% du budget. Depuis plusieurs années, le choix de fonctionnement en régie explique cette répartition. Cette stratégie vise à assurer des services communaux réactifs et à éviter le recours permanent à des prestataires extérieurs. Les charges de gestion, fonds, ... (C) sont relatifs au service incendie, aux indemnités des élus, au soutien à la vie associative, au CCAS. Les charges financières (D) se composent des intérêts liés aux emprunts et compte courant. Le virement à l'investissement (E) est respecté à la clôture de l'exercice. Au 9/12/2021, le cumul des dépenses réalisées atteignent 1 192 037 euros soit environ 97% des dépenses prévues.

LES INVESTISSEMENTS

Des recettes à accroître

L'excédent financier prévisionnel issu de l'activité de fonctionnement s'élève à 108 287 €. Les projections actuelles pour la fin de l'exercice donnent un chiffre légèrement supérieur. Les subventions notifiées (Etat, Conseil Départemental, Région...), les montants du fonds de compensation pour la TVA, des emprunts et dettes assimilées entrent dans ces chapitres. La somme de 927 438 € a été budgétisée en recette. Au 9/12/2021, la comptabilité fait apparaître une réalisation de 324 547 €, soit environ 35%. Ce résultat s'explique par un engagement différé de travaux en raison de notifications tardives des cofinanceurs et d'un encaissement futur des aides.

Des dépenses limitées

Le remboursement d'un prêt relais contracté par l'ancienne équipe municipale nous a obligé à différer voire abandonner des projets et implique une gestion très prudente des dépenses.

Les aménagements de la ZA de la Trocherie, l'effacement des lignes électriques, les installations et matériels, ... avaient été évalués à un montant de 927 438 € (en équilibre avec les recettes). Au 9/12/2021, les dépenses réalisées s'élèvent à 756 744 €, soit environ 82% des prévisions, sans recours à l'emprunt. En supposant une confirmation des résultats 2021 au 31/12/2021, la situation devrait s'améliorer en 2022 pour permettre une marge de manœuvre moins pénalisante en 2023.

Un service urbanisme réorganisé

A partir du 1 janvier 2022, la mutualisation du service urbanisme est effective à la Communauté de Communes Cœur de Sologne. L'Etat, à travers différentes lois, a délégué l'instruction des dossiers localement. Le service instructeur a intégré les locaux de Cœur de Sologne. La procédure reste identique pour le

dépôt de déclaration ou permis à la Mairie de Chaumont. A terme, les dossiers seront directement accessibles et déposés via internet en conservant un service de conseils par les agents communaux.

L'objectif sera ensuite de rédiger un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, basé sur les grandes lignes du schéma des 3 intercommunalités de Sologne.



Cœur de Folie, un ilot en restauration

Le Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement (CAUE) du Loir-et-Cher accompagne la commune pour élaborer le cadre d'une restauration des bâtiments et de la cour Vaussion, examiner les possibilités d'implanter la bibliothèque en place du logement de la rue de la Gare et d'intégrer l'ensemble dans les aménagements déjà réalisés rue de la Folie. Un architecte a été retenu pour effectuer la maîtrise d'œuvre. Une première urgence concerne la restauration des toitures, dont les travaux débutent ce mois de janvier. Ce projet a été retenu pour bénéficier d'un soutien financier par l'Etat et la Région.

Une démarche de concertation d'artisans et commerçants, d'usagers de la bibliothèque sera organisée au cours du 1er trimestre 2022.

Les promenades du Mardelay

L'équipe municipale s'était engagée à entreprendre l'entretien et les aménagements du parc municipal (environ 13 ha dont 1,4 d'étang). Le CAUE a réalisé un inventaire et présenté des suggestions pour améliorer ce lieu d'agrément et de détente. L'office National des Forêts est intervenu pour évaluer les travaux envisageables. Le déplacement de la plate-forme déchets verts est une hypothèse discutée avec le SMICTOM.

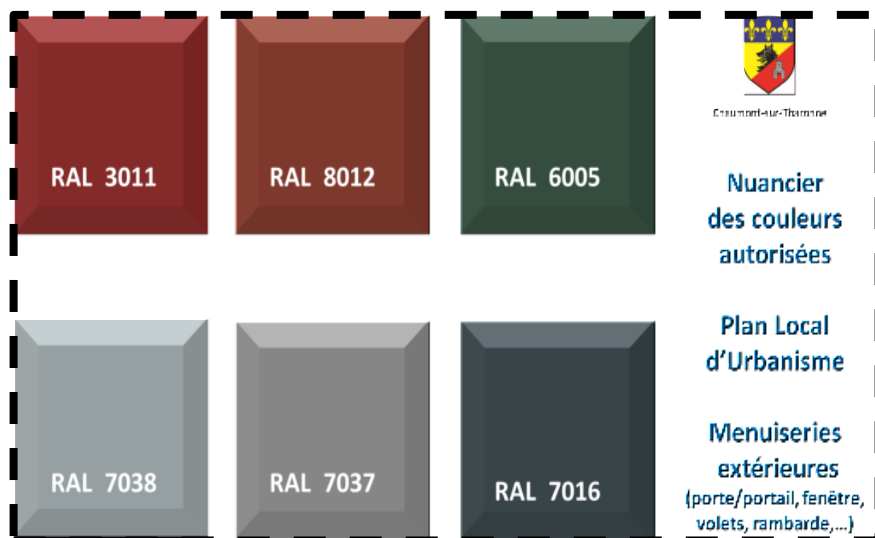
Le projet bénéficie d'un financement Mille Chantiers du Conseil Départemental et il est inscrit dans le programme Etat-Région.

A savoir

Le délai de validité d'une autorisation de construire, d'aménager, de démolir et d'une déclaration préalable de travaux est de 3 ans à compter de la date de notification. Elle peut faire l'objet d'une prorogation sur demande auprès du service urbanisme 2 mois avant la date d'échéance.

La loi de 2019 « engagement et proximité » permet au maire de procéder à la mise en demeure de régulariser les infractions relatives à l'urbanisme. Elles concernent des travaux réalisés sans autorisation ou en méconnaissance des prescriptions du règlement du document d'urbanisme (Plan Local d'Urbanisme: PLU). La partie contrevenante est tenue de déposer une autorisation, de procéder à une mise en conformité. Des astreintes peuvent être exigées en cas de refus. Par ailleurs, lors d'une vente, un notaire peut également demander la régularisation.





Permis de construire	
Torrent Benoît AL961. ZA La Trocherie	Extension de bâtiment
Ghiotti Hermès L'Epilly	Permis de démolition Construction garage

Déclaration de travaux	
Ghiotti Hermès AL404. L'Epilly	Piscine 12X4 m
Torrent Benoît AP194. Rue de la Folie	Piscine 6x3,5 m
Burlot François AO678. Rue St Georges	Piscine 8x4 m
Arseguet Sébastien AO559. La Motte-Gaullier	Piscine 7x3,5 m
Gorin Christine AP863. La Croix Blanche	Piscine 8,8x4 m

Déclaration de travaux	
Bonnemaison François AP536. Rue de Romorantin	Aménagement d'un logement et cabinet paramédical
Benayoun Jean-Luc AM675. Rue de Tremblevif	Installation d'un générateur photovoltaïque. EDF
Saintonge Claude AH498. Chantfin	Installation d'un pylône TDF. Antenne-relais
Merven Patrick AM630. Route de Romorantin	Aménagement de combles Création d'une ouverture
Julia Milagros AI 825. Rue de Vouzon	Renouvellement porte et création d'une baie vitrée
Pommier Stéphane AP900. Rue du Labyrinthe	Construction d'une véranda
Girard Jean-Michel AO503. Rue St Georges	Remplacement d'une clôture
Ghiotti Hermès L'Epilly	Aménagement d'une dépendance
SIDELC—Electrification Rue du Tramway	Pose coffret électrique
Liotier Raphaël AO337. Route de Romorantin	Création clôture et portail sur pilier
Bourderieux J./Gautherot S. AO450. Rue de la Marolle	Rénovation de façade, rénovation porte et garage
Terrasoux Christian AM385. Courcelles	Pose de 2 portails

Division en zone constructible	
Becquelin Bayard AI891 rue du Tramway ZA de la Trocherie	Division de parcelle en 2 lots
Joly Christiane AI992. Rue de La-motte	Division de parcelle en 3 lots.
Consorts Leteillier AO466. Le Bois Fraisier/route de la Marolle	Division d'une parcelle en 4 lots.

Fin décembre 2021, 6 permis de construire sont en cours d'instruction.

L'eau en quelques mots



Une eau de qualité

Les analyses en 2020 et 2021 sont toutes conformes aux normes de composition chimique et bactériologique.

Prix de l'eau et assainissement

Sur la base d'une consommation de 120 m³/an, la facture eau est de 225,60 €/an.

Pour les utilisateurs du service assainissement, il faut ajouter 223,04 €/an, soit au global 448,64 €.

Service transféré avant 2026 à Cœur de Sologne

Les discussions se sont engagées avec les communes de l'intercommunalité pour la gestion de l'eau.

Enfin, un nouveau forage, bientôt opérationnel

Le programme débuté en 2012 de sécurisation de l'approvisionnement en eau arrive à son terme. Le lancement des travaux a été validé le 02/12. Pour un budget de 101 550 €, le montant des subventions obtenues s'élève à 60 930 € (50% Agence de l'Eau, 50% Conseil Départemental).

Assainissement: qualité des rejets

Les contrôles des rejets des eaux après lagunage dans le milieu naturel (vers le Beuvron et vers la Tharonne) ne signalent aucune irrégularité.

Espèces susceptibles d'occasionner des dégâts

Nouvelle appellation des nuisibles (loi biodiversité 2014)



Espèces exotiques envahissantes en Sologne.

Le 29/10/21, le comité départemental de la protection de la nature et de l'environnement (CDPNE) a représenté un panorama des espèces invasives lors de la conférence dans la salle du Conseil Municipal. Des infor

mations très précises ont été échangées avec un public attentif.

L'éradication de la grenouille taureau est quasiment atteinte. Néanmoins avec la fin du programme européen en 2022, l'inquiétude est une reprise de la colonisation.

Les Cyanobactéries

Quand la belle saison approche, les fortes chaleurs risquent d'accélérer le développement de cyanobactéries dans des cours d'eau de faible niveau .

Elles sont alors susceptibles de produire de grandes quantités de toxines qui peuvent occasionner des troubles de santé chez l'homme. Les risques sont majorés chez les enfants

Il convient donc d'être vigilant.



Les chenilles processionnaires du pin

A l'époque où elles descendent de leur nid en file indienne, **il ne faut surtout pas les toucher!**

Ses poils sont particulièrement urticants, se détachent facilement et peuvent au gré du vent se retrouver au sol ou dans des bassins.

L'inhalation de ces poils microscopiques sont susceptibles de déclencher des troubles oculaires ou respiratoire, en complément des éruptions cutanées douloureuses.

L'ingestion d'une telle chenille peut entraîner des conséquences graves chez le chien (choc anaphylactique, nécrose de la langue, perte de la vue) qui peut déboucher sur l'euthanasie de l'animal.

L'inoffensive mésange représente son plus grand prédateur.

Installer des nichoirs stables dès le printemps dans un endroit calme et abrité des intempéries et des prédateurs et elles y passeront l'hiver.



Le frelon asiatique

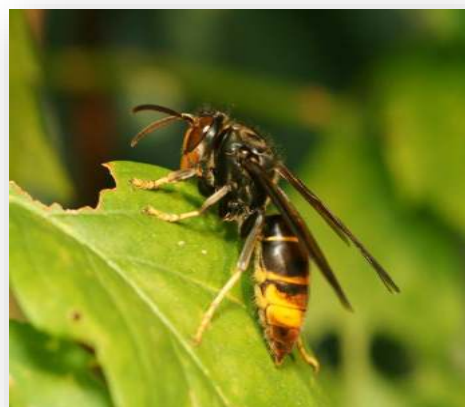
Le frelon asiatique est un prédateur redoutable pour les colonies domestiques productrices de miel et autres produits de la ruche.

La lutte contre le frelon asiatique représente un enjeu d'importance pour les apiculteurs qui se sont organisés pour tenter de freiner son expansion.

Les piégeages de printemps et d'automne sont néfastes pour la biodiversité.

En effet, il n'existe aucun piège sélectif efficace. Ainsi ces pièges occasionnent la capture d'une très grande quantité d'insectes utiles pour la nature.

Seul le piégeage pratiqué par les apiculteurs autour de ruchers peut s'avérer bénéfique. Ne piégez pas votre jardin.



Travaux - Voirie - Sécurité-Patrimoine communal

Travaux Trocherie

Mise en place des réseaux pour desservir toutes les parcelles ainsi que construction du merlot de séparation avec les habitations et voirie .



Finalisation des travaux d'enfouissement des réseaux débutés en 2020 , rue du Tramway, impasse de la Gare. Dépôt d'enrobé rue des Laurendières; réception des travaux mars 2021



Poursuite des travaux engagés suite à la démolition des anciens ateliers municipaux rue de la Folie avec installation de la fresque décorative, création des chemins, implantation des végétaux et roseraie. La fontaine sera installée très prochainement.





Finalisation des travaux engagés sur l'aire de jeu, place Roland Beaufrère, avec installation de la tyrolienne. Sol souple sur tous les périmètres des jeux .



Installation de la Wifi touristique Val de France numérique; Wifi gratuite sur le secteur du centre bourg place Louis Blériot, place Beaufrère et rue de la Folie



Enrobé rue des vignes

Bâtiments communaux

Première tranche de travaux de rénovation intérieure de la Mairie avec peinture, mise en place de parquet et changement des éclairages par des LED



Rénovation de la cage d'escalier du bâtiment de la Cour Vaussion

Isolation des combles sur l'ensemble des bâtiments communaux avec l'aide « pollueurs payeurs » zéro euro

Travaux - Voirie - Sécurité

Patrimoine communal

La 3^{ème} fleur



Qui sème, récolte les récompenses...

Quatre prix pour quatre participations au concours auprès de l'Association régionale pour le fleurissement (ARF), c'est assez rare, mais nous l'avons fait !

Cette année, Chaumont-sur-Tharonne avait décidé de concourir pour la 3^{ème} fleur. Ce label, décerné par un jury régional, n'est pas aisé à obtenir. L'engagement des élus, conjointement au travail des agents du service technique ont eu raison de ce challenge.

Retour sur le palmarès :

●2015 prix régional «commune fleurie de la région Centre»,

●2016 première fleur,

●2017 attribution par l'ARF du prix régional de la mise en valeur du patrimoine,

●2018 deuxième fleur.

Trois années d'attente sont nécessaires entre l'obtention de la deuxième et la troisième fleur. La municipalité a profité de cette trêve pour poursuivre les efforts de fleurissement.

Merci aux habitants qui contribuent à l'embellissement de notre village.

Zoom sur Franck Carlier



Franck Carlier, responsable des services techniques de la commune, a reçu la médaille d'honneur régionale, départementale et communale, échelon agent, pour récompenser ses 20 ans de travail dans la fonction publique. Franck arrive à Chaumont en avril 2016 et a su donner un nouvel élan au service technique en créant une réelle cohésion d'équipe et en le professionnalisant.

La municipalité tient à le remercier pour son investissement quotidien pour le village et les Chaumontais.



Le Centre Communal d'Action Sociale

Le CCAS anime une action de prévention et de développement social dans la commune, participe à l'instruction des demandes d'aide sociale, exerce les compétences que le Département a confié à la commune. Il constitue l'outil principal de la municipalité pour mettre en œuvre les solidarités et organiser l'aide sociale au profit des habitants de la commune.

Sa composition:

Président : Laurent AUGER

Membres élus : Rose-Marie PICOT (Vice-Présidente), Alexis CUVILLIER, Patrick MERVEN, Brigitte ROUILLON, Claire SIMONNET; Martine DUPAS

Membres extérieurs : André CHARBONNIER, Paulette DAUBISSE, Jean-Claude FOUCHER, Evelyne VERDIER,



Desserte vers les marchés LAMOTTE-BEUVRON

**Départ à 9h10 (abri ancienne caserne
de pompiers) rue du labyrinthe**

Retour 11h30

Janvier	février	Mars
7 janvier	4 février	4 mars
21 janvier	18 février	18 mars

L A FERTE SAINT AUBIN

**Départ à 9h30 (abri ancienne caserne
de pompiers) rue du labyrinthe**

Jeudi 27 janvier

Jeudi 24 février

Jeudi 31 mars

Retour 12h

Gratuite



**France
services**

Des partenaires nationaux et locaux à votre écoute

Les animatrices sont là pour :

- répondre à vos interrogations ;
- vous orienter vers le bon interlocuteur ;
- vous accompagner dans vos démarches ;
- vous aider pour votre recherche d'emploi (offres, CV, lettre de motivation...) ;
- vous aider si besoin à effectuer vos démarches sur un poste informatique (création ou consultation de profil).

INSERTION



POLE EMPLOI Romorantin
39 49 pole-emploi.fr
Mail : ape.41030@pole-emploi.fr



MISSION LOCALE du Romorantins
(Jeunes 16 - 25 ans et conseil VAE)
02 54 76 23 22 - 06 62 20 31 75
Permanences sur RDV :
Lundi et mardi de 9h30 à 12h30 et de
13h30 à 16h30



EURÉKA Services
02 54 76 95 49 eureka41.com



**CIRFA - Centre d'information et de
Recrutement des Forces Armées**
02 54 57 62 42
Permanences sur RDV :
2ème mardi du mois de 14h à 16h



**ALIRE - Association de Lutte contre
l'illettrisme et pour le Retour à l'Emploi**
02 54 42 59 55 contact@alireformation.fr



BIJ - Bureau Information Jeunesse
02 54 78 54 87 contact@infojeune41.org
Permanences sur RDV :
Mercredi : 9h à 12h



Chaon - Chaumont sur Tharonne - Lamotte Beuvron - Nouan le Fuzelier - Souvigny en Sologne - Vouzon

RETRAITE



CARSAT
39 60 lassuranceretraite.fr
Permanences sur RDV :
2ème et 3ème Lundi du mois de 9h45 à 12h00 et
13h30 à 15h

SANTÉ - SOCIAL



CPAM : Caisse Primaire d'Assurance Maladie
36 46 ameli.fr
Permanences téléphoniques sur RDV pris à France
Services : Vendredi 13h45 à 16h45



MSA : Mutualité Sociale Agricole
02 54 44 87 87 msa.fr



CAF : Caisse d'Allocations Familiales
3230 caf.fr
Permanences par Visio-conférence sur RDV pris à
France Services :
Mardi et Mercredi de 14h à 16h20
Vendredi de 9h20 à 12h



**MDCS : Maison Départementale de la Cohésion
Sociale de Romorantin**
PMI : Pédiatre, Puéricultrice, Sage-Femme ;
Assistants sociaux, Conseillers RSA, Educateurs...
Sur RDV au 02 54 95 17 80



CARSAT - Service Social
02 54 52 21 40 02 54 52 21 55
Permanences sur RDV



UDAF 41 - PCB - Point Conseil Budget
07 56 06 35 27 service-pcb@udaf41.org
Permanences sur RDV :
3ème mercredi du mois : 14h à 17h



**CIDFF 41 - Centre d'Information sur les Droits des
Femmes et des Familles :**
02 54 42 17 39 cidff41@orange.fr
Permanences sur RDV



PLANNING FAMILIAL
02 54 74 33 41 06 20 88 47 53
asso@leplanningfamilial41.com
planning-familial41.org
Permanences sur RDV

HANDICAP - MAINTIEN A DOMICILE



**MDPH : Maison Départementale des
Personnes Handicapées**
02 54 58 44 40



VIVRE AUTONOME 41
02 54 58 43 79 07 86 03 80 60
vivreautonome41.fr
Permanences sur RDV

JUSTICE - FINANCES PUBLIQUES



CONCILIATEUR DE JUSTICE
conciljustice41@wanadoo.fr
conciliateurs-justice-41.com
Permanences sur RDV pris à France
Services : 1er mardi du mois
de 10h à 12h et 13h30 à 17h



**DDFIP : Direction Départementale Des
Finances Publiques**
impots.gouv.fr
Permanences le mercredi :
Sur flux de 9h à 12h
Sur RDV pris à France Services
de 13h30 à 16h



Solidarité - Affaires Sociales - Logement

SE LOGER - le parc locatif



La société « Loir et Cher logement » dispose de 36 logements sur la commune.

9 individuels (22 au 28 rte de Nouan) - 7 ind. (16 au 28 rue du tramway)

10 ind. (rue et impasse des acacias) - 4 ind. (impasse de la trocherie)

et 6 collectifs (1bis rue la folie et rue de Romorantin)

Seul un logement de type 5 est actuellement disponible.

Faire une demande : Vous pouvez retirer un dossier à la mairie ou le télécharger sur le site www.loir-et-cher-logement.fr

L'Allocation personnalisée d'autonomie - l'A.P.A.

Est une aide destinée à rémunérer les services à domicile ou en établissement nécessaires à la prise en charge d'une personne ayant perdu tout ou partie de son autonomie.

Qui peut en bénéficier?

- Être âgé de plus de 60 ans,
- Résider à son domicile en Loir-et-Cher (ou en accueil familial) ou être accueilli en établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes ;
- Avoir un niveau de perte d'autonomie évalué selon la méthode AGGIR* relevant des groupes 1, 2, 3 et 4 ;
- Ne percevoir ni la majoration pour aide constante d'une tierce personne servie par une caisse de retraite, ni l'allocation compensatrice, ni l'aide ménagère au titre de l'aide sociale.



Comment faire une demande d'APA?

En remplissant un dossier de demande d'APA qui est à retirer soit à la mairie de votre domicile, soit au Conseil Départemental (Direction de l'autonomie et de la MDPH, Porte D, 34 avenue Maunoury, 41000 BLOIS) ; soit à la Maison Départementale de la Cohésion Sociale de Romorantin .

*La grille nationale **Aggir** (Autonomie gérontologique groupes iso-ressources) permet de mesurer le degré de perte d'autonomie du demandeur de l'Apa



Le CCAS a distribué le 15 décembre dernier plus d'une centaine de colis de Noël .

La crise sanitaire a contraint d'annuler l'après-midi festif et la conférence du GRAHS sur les médecines d'autrefois initialement prévus.

Vous avez plus de 70 ans sans avoir reçu de colis cette année, merci de contacter la mairie au 02.54.88.84.00



Cérémonies en image

« Je n'aime pas l'expression devoir de mémoire. Le seul « devoir » c'est d'enseigner et de transmettre. »

Simone Veil



Commémoration de la victoire
du 8 mai 1945



Journée Nationale commémorative
de l'appel
du Général de Gaulle
du 18 juin 1940



Commémoration de l'Armistice
du 11 novembre 1918
et l'hommage rendu à tous les morts
pour la France

Avoir 5 fois 20 ans...



Paule Bidault, issue d'une famille Solognote, bien connue pour sa briqueterie - la famille Vaussion -, a vu le jour le 9 août 1921 à Chaumont-sur-Tharonne, où elle y vit toujours. Après avoir fréquenté l'école communale, elle suit les cours de l'école ménagère de Nouan le Fuzelier.

Au mois d'août 1942, elle se marie avec Louis Bouin et de cette union va naître 3 enfants: Annick, Jean-Louis et Patrick. Elle a la chance d'avoir 5 petits-enfants et 11 arrière-petits-enfants.

Femme dynamique et affirmée, elle a occupé de nombreux et divers emplois; dans la confection et la couture de casque moto, de blouse, de chemise. Elle a exercé à domicile ou dans les propriétés lors d'événements. Pour conclure sa carrière en 1981 à l'usine d'armement Brand à la Ferté-Saint-Aubin.

Paule Bouin profite toujours de sa maison et met un point d'honneur à se tenir informée des événements locaux, nationaux, mondiaux en écoutant tous les jours les journaux télévisés. Il semblerait que le temps n'ait pas de prise sur elle, qui manifeste un dynamisme tout solognot à 100 ans.



Animations - Fêtes et Cérémonies - Vie associative

Le retour de la fête de l'automne

Le 19 septembre dernier, le centre bourg s'animait au son des trompes de chasse !

Dès huit heures, les bénévoles du foyer rural bravaient la pluie et le vent pour placer les courageux exposants du vide grenier qui n'avaient pas renoncés. Après une inauguration matinale et sous la pluie, en présence de deux sénateurs, du député, du président de notre communauté de communes, conseiller général et maire, de maires des communes voisines et de conseillers municipaux, le top départ a été donné pour la course organisée par l'association des Trois Garennes.

A l'heure du déjeuner, chacun a pu reprendre des forces avec la tartiflette géante en écoutant les notes jazzy de Ben Toury, nouvel habitant.

Ce fut ensuite « aux fanfarons » de donner le rythme des bandas où certains se sont essayés à des pas de danse. La buvette tenue par l'association du foot (union sportive chaumontais) a permis à chacun de se retrouver pour refaire le petit monde chaumontais.

L'après-midi, un champion du monde de la sculpture sur glace a conçu un magnifique sanglier (déjà congelé...) dans un bloc de glace devant un public subjugué par ce travail d'orfèvre. Il a ensuite initié les enfants à cet art.

Rendez-vous en septembre 2022 pour la prochaine édition de la fête de l'automne et encore merci à tous—organiseurs, participants et visiteurs !



LA FETE NATIONALE

La météo a eu raison de la date mais pas de la fête !!
Samedi 17 juillet, Chaumont a fait son 14 juillet.

Cette année, l'Association des Parents d'Elèves tenait la buvette et proposait des grillades.

Après la traditionnelle distribution des lampions par les élus devant la Mairie, des musiciens ont accompagné la retraite aux flambeaux - assurant un petit tour dans le village - puis « l'équipée » s'est dirigée vers l'étang du Martin Pêcheur.

Dans l'obscurité et le silence, le ciel s'est pailleté de couleurs au son des fusées pour un superbe feu d'artifice.

La soirée s'est poursuivie dans une ambiance musicale sur la place Mottu jusqu'au bout de la nuit...



3, 2, 1 Lumières !

Notre beau village s'est habillé de mille feux, afin de fêter ce début décembre.

Après le traditionnel décompte, artifices et décorations ont illuminé la place Mottu.

Chaumontaises et Chaumontais ont pu se promener sur la place et découvrir les exposants du marché de Noël, organisé par le foyer rural, la fanfare et les petits chanteurs de l'accueil de loisirs.

A l'arrivée du père Noël, les enfants avaient des étoiles dans les yeux.

La soirée s'est poursuivie dans une ambiance conviviale et festive, proposant à chacun chocolat et vin chaud ainsi que des animations pour les plus jeunes.

Merveilleuse et étincelante soirée !



Associations

A l'invitation de la commission municipale « Animations, fêtes et cérémonies », toutes les associations chaumontaises ont répondu présent pour se rencontrer, échanger, planifier les manifestations et créer une belle synergie visant l'animation de la vie locale.

Un grand merci à tous

Juillet 2021



Réunion annuelle de la municipalité avec les associations

Les événements

VIDE GRENIER ET EXPOSITION

Les 19 et 20 juin 2021 avaient lieu la brocante nocturne organisée par le Foyer Rural et des expositions organisées par l'association Dessin en Sologne.

Tout une ambiance au centre bourg par les expositions d'artistes, le mur d'expression, l'égouttage de peinture ...avec la complicité des chineurs.

Juin 2021



VIDE GRENIER

Une participation remarquable pour les équipières des Grenades Roses, Christelle et Mélanie, qui ont réuni plus de 60 exposants et de très nombreux visiteurs.

LOTO DES GRENADES ROSES

Franc succès pour le loto de l'association des Grenades Roses. Rien n'arrête les aventurières pour financer leur action de parrainage et participer au « trophée Rose des Sables »

<https://www.facebook.com/groups/4390181161015891>

Juillet 2021



Décembre 2021



Animations - Fêtes et Cérémonies - Vie associative

septembre 2021



FORUM DES ASSOCIATIONS

Organisé par le foyer rural, ce forum a permis aux associations chaumontaises, qui le souhaitent, de présenter leurs activités et répondre à toutes les questions. N'hésitez pas à les contacter !

septembre 2021



SCULPT'EN SOLOGNE, LES TEMPS FORTS DE LA BIENNALE 2021

Le symposium : 10 artistes en direct au cœur des villages de Chaumont sur Tharonne et Millancay , 5 sculptant le bois et 5 façonnant des blocs de marbres.

Le jardin des sculptures : après 6 jardins (2011-2019) dans le magnifique parc du château de La Motte à Chaumont-sur-Tharonne, ouvert par son propriétaire, le jardin de sculptures monumentales a investi le parc du Château Impérial de la Ferté Beaugharnais (Artrimoine).

FÊTE DE LA SOUPE

Cuisinières et cuisiniers amateurs ont fait déguster leur spécialité de texture et goût variés aux férus de soupes.

Le premier prix a été attribué à "*déclinaison d'automne*", une composition culinaire sublimée par Miracle Julia. La seconde récompense revient à "*Schreck*", une formule verte et malicieuse du duo Hervé Boursain et David Martinez.

Octobre 2021



OCTOBRE ROSE

Les «Rollin' Dancers» et la Gym ont participé à l'édition 2021 d'octobre rose, la campagne de soutien à la lutte contre le cancer du sein. La vente d'objets par les Rollin' dancers a rapporté 200 € et l'organisation d'un cours de yoga 300 €.

Octobre 2021



Novembre 2021



GRIGNOT'CONCERT

Interprète aguerri, Larry Brown a partagé sa joie de vivre jazzy à l'espace Tharonne. Avec son chant et sa trompette, dans un entourage convivial, il a interprété de grands standards des USA et de la chanson française. Il a réchauffé les cœurs et les âmes avec ses propres compositions basées « dans la tradition ». Merci au Foyer Rural de cette soirée originale.

SPECTACLE DE NOËL DE L'APE

L'Association des Parents d'Elèves a organisé un après-midi festif pour les enfants de l'école. Un spectacle de Noël a été proposé et chaque enfant est reparti avec un cadeau offert par le Père Noël.

Décembre 2021



Développement économique - Tourisme

Laurent Auger, Rose-Marie Picot,
Patrice Paul, Laëtitia Munier, Thierry Rouillon, Alexis Cuvillier, Claire Simonnet

Un artiste plasticien, à forte sensibilité solognote

Bernard Lafont est arrivé récemment à Chaumont-sur-Tharonne, séduit par les atouts du village liés aux activités artistiques et culturelles. « Il s'agit d'un lieu d'histoire, avec un patrimoine singulier et fort, un lieu tranquille, avec une bonne qualité de vie. C'est un lieu taillé pour faire une belle part aux Arts ».

Bernard s'est immédiatement impliqué dans le bénévolat en adhérant au Foyer Rural.

Il a participé à lancer un Festival de Dessin, à organiser un café concert,

à monter un atelier théâtre et il fourmille de nouvelles idées. L'une d'elles consiste à proposer une soirée théâtre à l'Espace Tharonne au cours de ce premier semestre : « nous projetons de rendre hommage à Jean de Lafontaine en réalisant, à partir des fables, un spectacle tout public ».

Ses activités artistiques sont variées, allant des petits formats aux plus grands (fresques murales). Réalisations de styles divers, surtout aquarelle, encre, dessin d'atelier ou de mouvement ; mais aussi acrylique et huile. « La Sologne inspire actuellement ma production, dans un retour

au paysage, au calme, entre nature profonde et lieux secrets, appelant à la contemplation. »

Bernard Lafont, 19 rue de Nouan, 41600 Chaumont-sur-Tharonne -

Prochainement atelier à visiter sur rendez-vous.

bernard.lafont6@icloud.com

<https://www.instagram.com/bernard.lafont64/>

<https://www.facebook.com/bernard.lafont.92/>



(La promenade 2020) stick à huile sur carton et bois

Recherche ou offre de biens ?



Damien Nottellet est déjà chaumontais de cœur et il lui reste à s'installer très prochainement avec sa petite famille. Il a découvert le village lors de sa précédente activité professionnelle de concepteur-installateur de salle de bain et a fait l'achat d'une maison, rue de la Folie.

Damien apprécie la vie rurale, un cadre de vie reposant, des relations simples et de confiance. Depuis quelques mois, il a évolué vers une spécialité dans l'immobilier, un nouveau service à disposition, dès à présent.

Damien exerce cette activité indépendante en tant que mandataire indépendant de l'immobilier, qui vise à accompagner ses clients, acquéreurs ou vendeurs, tout au long de leurs projets (prix du m2, emplacement, achat ou vente, type de bien, superficie recherchée...).

Damien Nottellet. Tél. : 06 95 26 42 22

damien.nottellet@iadfrance.fr

Note : dans les prochains bulletins municipaux, les activités diverses de service, des artisans, commerçants, paramédicales seront présentées et un annuaire sera remis à jour.



Visite de Mme Mireille Higenn-Bier, Sous Préfète de l'arrondissement de Romorantin à Chaumont-sur-Tharonne le 26 novembre 2021.

Accueillie par Laurent Auger et des Adjointes, les échanges ont balayé une diversité de sujets de la vie locale. Le développement économique, les commerces, les aides de l'Etat, les écoles, l'urbanisme... ont été abordés. Cette visite s'est conclue à Center Parcs par une rencontre avec David Vincent, directeur du site. Le centre de loisirs a programmé, de façon prévisionnelle, un investissement de 30 millions d'euros.



Aide d'urgences aux commerces

Dans le cadre du contexte de crise sanitaire, la Communauté de Communes a voté en décembre 2020, une aide économique exceptionnelle de 50 000€ en faveur des commerces dits « non essentiels ». Ce sont 90 commerces concernés sur le territoire de Cœur de Sologne.

Cette aide a été versée auprès du fond URGENCECO



Cœur de Sologne et l'instruction des dossiers confiée à l'association Initiative du Loir et Cher.

La Commune de Chaumont-sur-Tharonne a abondé ce fond et une aide de 3 000€ a été versée aux commerces chaumontais éligibles. La moitié de cette somme a été prise en charge par la commune et l'autre moitié par la Communauté de Communes.



Comité Patrimoine Historique

Une Journée du Patrimoine réussie

Dans le cadre de l'animation des Journées du Patrimoine, le comité a organisé une promenade dans les rues du village à la découverte de spécificités architecturales du caractère solognot.

Une vingtaine de personnes a bravé une météo pluvieuse mais avec enthousiasme. La préservation, la restauration des bâtisses, le choix de matériaux dans le respect de l'art du passé sont des enjeux essentiels pour maintenir la typicité de notre village, conserver voire accroître la valeur esthétique et la valeur financière de ces biens. La Fondation du

Patrimoine contribue dans ce sens à soutenir la réalisation de travaux sous forme d'aides (subventions et surtout crédit d'impôt).

Merci à Mme Soutif, Mme de Mareuïl, Mme et Mr Bourgeois, Mme et Mr Letellier, Mr Pétrot de leur contribution à cette visite et du partage de leurs connaissances.

Plus de 300 personnes ont visité l'église Saint-Etienne et ont bénéficié au mieux des explications des membres du comité. L'évènement était inscrit dans le calendrier des manifestations du Ministère de la Culture.



Une petite équipe active

Le comité fonctionne de façon assez informelle au rythme des événements ou des trouvailles diverses. Mme Julien et Mr Bourgeois s'emploient à faire une lecture des anciens documents disponibles en mairie et à collecter des faits originaux. Par exemple, une délibération au XIXème, qui impose au facteur un changement de sens de la tournée pour que les premiers soient les derniers et alternativement dans la distribution du courrier. Il reste de nombreux ouvrages à consulter et des heures de lecture...

Mr Bruandet répertorie les chemins communaux en reprenant les différents cadastres disponibles (dont celui de 1838) et les délibérations validant les ventes succes

sives aux propriétaires riverains. Mme Carton participe à répertorier l'architecture solognote et partagera ses connaissances lors de la restauration des bâtiments de la cour Vaussion. Mme de la Forest Divonne contribue et va contribuer à étendre l'offre d'ouvrages sur ces sujets à la bibliothèque. Mme et Mr Deburghgraeve se concentrent sur la richesse architecturale et les biens répertoriés de l'église. Mme Gougeon collectionne les anciennes cartes postales et les conservent sous forme numérique. Mme Lefort, Mme Cuvillier, Mr Valter assistent les bénévoles et facilitent l'accès aux documents et projets.

Je reste informé (e), je suis connecté (e) ...

Afin que les habitants restent informés sur les événements et la vie dans le village, en plus des panneaux d'affichage sur la commune, trois autres moyens sont à votre disposition pour rester « connecté »



SITE INTERNET, complet et actualisé

A retrouver toutes les informations pratiques sur la commune et l'intercommunalité, les actualités, les événements à venir...

Panneau Pocket, facile et instantané

Application gratuite pour mobile, à télécharger sur play store ou apple store pour être informé instantanément des événements ou alertes sur la commune.

Une fois l'application téléchargée, les informations sont accessibles pour Chaumont-sur-Tharonne et un grand nombre d'autres communes.

Aucunes données personnelles ne sont collectées par cette application.

Nouveau logo



Facebook, échange et partage

Page officielle de la commune.

Informations et actualités avec des photos et vidéos en direct.

N'hésitez pas à partager, commenter



@ Communication avec les services

Mairie: contact@chaumont-sur-tharonne.fr

Adresse générique dédiée aux démarches administratives des citoyens

Enfance-jeunesse: enfance.jeunesse@chaumont-sur-tharonne.fr

Adresse dédiée à la communication avec les familles sur les services périscolaires (cantine, accueil matin et soir, vacances).



Vie Municipale



Le conseil municipal se réunit au moins une fois par trimestre. Les séances sont publiques sauf exception, notamment lors des périodes de confinement.

La municipalité étudie la possibilité de retransmettre en direct les conseils municipaux. Les comptes rendus sont à votre disposition sur le panneau d'affichage de la mairie et sur le site interne de la commune, www.chaumont-sur-tharonne.fr onglet «mairie».

Bienvenue aux nouveaux conseillers municipaux

Suite aux démissions de Carole Lefort et Sabine Raboin, Martine Dupas et Yves Vervialle ont été installés comme conseillers municipaux. Bienvenue et bienvenu.

Merci très sincèrement à Carole Lefort et à Sabine Raboin de leur contribution au fonctionnement de la commune et de leur engagement dans ces mois difficiles de début de mandat.



TOUTES LES COMMISSIONS MUNICIPALES - Président: Laurent AUGER

Budget –Finances

Francis Valter, Rose-Marie Picot, Patrice Paul, Laetitia Munier, Thierry Rouillon, Stéphanie Petit

Travaux – Voirie – sécurité

Patrimoine communal bâti et non bâti

Patrice Paul, Brigitte Rouillon, Patrick Merven, Emilie Cuvillier, Claire Simonnet, Alain Delétang, Yves Vervialle

Communication – culture numérique – service internet

Emilie Cuvillier, Francis Valter, Thierry Rouillon, Martine Dupas

Développement économique Tourisme

Rose-Marie Picot, Patrice Paul, Laetitia Munier, Thierry Rouillon, Alexis Cuvillier, Claire Simonnet

Animations- fêtes et cérémonies vie associative

Patrick Merven, Patrice Paul, Thierry Rouillon, Alexis Cuvillier, Alain Delétang

Urbanisme – PLU –environnement eau et assainissement

Francis Valter, Laetitia Munier, Martine Dupas, Emilie Cuvillier, Stéphanie Petit

Solidarité - Affaires sociales – logement

Rose-Marie Picot, Brigitte Rouillon, Martine Dupas, Emilie Cuvillier

Education – jeunesse

Laetitia Munier, Patrick Merven, Alexis Cuvillier, Stéphanie Petit

Année 2020

4 mars : vote des budgets 2020

28 mai : élection du maire et des adjoints

11 juin : création des différentes commissions, du comité historique du patrimoine, délégations du maire

29 septembre : résiliation de la convention d'instruction des sols avec la communauté des Portes de Sologne et opposition au transfert de la compétence urbanisme à Coeur de Sologne

8 octobre : décisions modificatives, droit à la formation des élus, mise à jour du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR), Route d'Artagnan

17 décembre : tarifs municipaux 2021, cession de la grange, rapport de l'eau 2019, abandon du projet de chaudière biomasse, Vente de terrain ZA de la Trocherie, aide d'urgence aux commerces.

Année 2021

4 février : transformation de poste (personnel), demande de subvention, participation au film « courjumelle, le village 1935 »

8 avril : vote des budgets 2021, demande de subvention au SIDELC

6 mai : convention de passage chemin rural, renouvellement du bail Infracos, demandes de subvention pour le raccordement et l'équipement du nouveau forage

16 septembre : acquisition parcelle AO 189, rapport de l'eau 2020, décisions modificatives, adhésion au contrat d'assurance pour le personnel, déclassement et cession parcelle AP740P, renouvellement contrat Segilog

28 octobre : installation d'un conseiller municipal, fonds urgencéco

25 novembre : installation d'un conseiller, transfert compétence urbanisme, taxe d'aménagement, schéma directeur de l'eau potable, dénomination impasse du Vaullier

15 décembre : tarifs 2022, demande de subventions, recensement de la population

Inaugurations à Cœur de Sologne

Piscine Nouan-le-Fuzelier

Après de long mois de travaux, la piscine de Nouan-le Fuzelier a été inaugurée le samedi 6 novembre 2021 en présence des élus du territoire, des représentants de l'Etat, de la région, des entreprises et de tous les acteurs qui ont permis de faire de ce projet une réussite et une grande fierté pour cœur de Sologne.

Avec son toit mobile pour le confort des usagers et des agents, le choix politique s'est transformé en prouesse technique sans dépassement de l'enveloppe budgétaire.

Que de chemin parcouru!

A l'origine, cette piscine a ouvert ses portes pour la première fois en 1969. En 2012, Hugues Aguetaz, alors président de la communauté de communes évoque le projet de faire de cette piscine un complexe aquatique ouvert toute l'année.

En 2019, sous la présidence de Pascal Goubert de Cauville, la décision est prise de faire couvrir la piscine.

En octobre 2020, le chantier débute pour une période de 9 mois.

Le 1er juillet 2021, sous la présidence de Pascal Bioulac, l'ouverture de la piscine à l'année et dans les délais prévus initialement est accueillie avec grand enthousiasme.



Coût du chantier :

3 2691 73.69€ TTC financés à 67% par les subvention : Région Centre Val-de-Loire via le Pays de Grande Sologne, l'Etat, l'agence Nationale du sport et la commune de Nouan-le Fuzelier.



Coût du Chantier

Ces travaux financés avec l'aide de l'Etat, la région, la ville de Lamotte-Beuvron et la Fédération Française de Tennis ont demandé un investissement à Cœur de Sologne de 1 162 723,46€

Tennis Lamotte-Beuvron

Les deux nouveaux courts de tennis couverts construits à Lamotte-Beuvron ont été inaugurés samedi 4 décembre 2021 en présence de Jacqueline Gourgault, Ministre de la cohésion des territoires, François Bonneau, Président de la Région Centre Val-de Loire, Pascal Bioulac, Président de cœur de Sologne et Maire de Lamotte-Beuvron, des élus, des représentants de la ligue de Tennis, du Président du Tennis Club Cœur de Sologne et du Président du Tennis Club de Chaumont-sur Tharonne.

Persuadés que la qualité de la vie locale est un atout pour tous les développements, les Elus communautaires ont souhaité maintenir les structures sportives existantes en bon état de fonctionnement et créer de nouveaux équipements afin de répartir l'offre du territoire.

Les courts de tennis couverts de Lamotte-Beuvron font partie de ces nouvelles structures. Porté par la communauté de communes Cœur de Sologne en lien avec les associations partenaires, ce projet ayant pour but de développer l'école de tennis, la compétition et le loisir, a été voté en 2018. Le chantier, réalisé principalement par des entreprises locales, a débuté en janvier 2020 et a été réceptionné en juillet 2021. Il est important, dans la mesure du possible, que la population rurale accède aisément aux services. Cela participe à la vie des populations: personnes âgées, scolaires, associations.





Bientôt
16 ans ?

Pensez au
recensement !
C'EST OBLIGATOIRE

Connaître cette étape et la faire connaître est important.

Pourquoi?

Cette démarche facilite l'inscription sur les listes électorales et déclenche la convocation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

Quand?

Tous les Français ont l'obligation de se faire recenser entre la date à laquelle ils atteignent l'âge des 16 ans et la fin du troisième mois suivant

Comment?

Un jeune peut se faire recenser directement à la mairie de son domicile en présentant une pièce d'identité et le livret de famille.

Une fois recensé, le jeune obtient une **attestation de recensement** indispensable pour l'inscription à des concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité publique (conduite accompagnée par exemple) Environ un an après, il sera convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté où il obtiendra un certificat de participation (celui-ci remplacera l'attestation de recensement).

TRESORERIE DE LAMOTTE-BEUVRON

A compter du 1er janvier 2022, la trésorerie de Lamotte-Beuvron est transférée au Centre des Finances Publiques de Romorantin-Lanthenay.

Pour toutes vos démarches, vous pourrez vous adresser /

- au Centre des Finances Publiques de Romorantin (12 Mail de l'Hôtel Dieu, 41200 Romorantin-Lanthenay) les lundis, mardis, jeudis de 8h45 à 12h et de 13h30 à 16h15 et les mercredis et vendredis de 8h45 à 12h.
- aux « France services » de Lamotte-Beuvron, Neung/Beuvron ou Salbris où des permanences seront assurées par des agents de la DGFIP.

Par ailleurs, vous pouvez régler vos factures de cantine, vos impôts auprès de certains buralistes.



Des permanences d'agents de la Direction générale des Finances Publiques auront lieu à la Maison « France Services, Cœur de Sologne », située 34 rue du Durfort de Duras (à côté de la place du marché)

Mercredi

9h à 12h sans rdv

13h30 à 17h sur rdv

☎ 02.54.94.82.98

Recensement de la population du 20 janvier au 19 février 2022

Comment suis-je recensé ?

Ma commune a moins de 10 000 habitants



Le recensement a lieu tous les **5** ans auprès de l'ensemble de la population communale

Ma commune a plus de 10 000 habitants



Le recensement a lieu tous les ans sur un échantillon de **8 %** de la population

L'agent recenseur me remet mes codes confidentiels d'accès au questionnaire



Par internet sur www.le-recensement-et-moi.fr

Je remplis le questionnaire



Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, utilisez le questionnaire papier



Validez et c'est terminé !



L'agent recenseur repassera sur rendez-vous pour récupérer le questionnaire sous quelques jours

VOS AGENTS



Evelyne VERDIER



Marc FESSARD

A VOS AGENDAS

10 et 24 avril 2022

Présidentielle

12 et 19 juin 2022

Législatives



S'INSCRIRE – LISTE ELECTORALE

Les inscriptions sont possibles dès à présent et jusqu'au 4 mars 2022 pour l'élection présidentielle et jusqu'au 6 mai 2022 pour les élections législatives.

PROCURATIONS

Ce qui change pour l'électeur à compter du 1er janvier 2022 :

- ⇒ Un électeur peut donner procuration à un électeur inscrit sur les listes électorales d'une autre commune que la sienne. Le mandataire devra cependant toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.
- ⇒ Un nouveau modèle de Cerfa doit être renseigné pour établir ou résilier une procuration ; si les adresses postales ne sont plus demandées, le mandant doit communiquer son numéro national d'électeur (NNE) ainsi que celui de son mandataire. L'électeur peut retrouver son NNE sur sa carte électorale mais aussi sur le module « interroger sa situation électorale » (ISE) de service-public.fr. Le module ISE permet également à tout électeur de retrouver les informations concernant les procurations qu'il a données ou qu'il a reçues.

Téléprocédure « Maprocuration » : les fonctionnalités de la téléprocédure sont enrichies

- ⇒ L'électeur est informé, dès la saisie de sa demande, de la validité des données renseignées ; la validité de sa procuration est confirmée par courriel quelques minutes après son passage devant une autorité habilitée (policier, gendarme, agent consulaire). L'électeur peut désormais demander en ligne la résiliation de la ou des procurations qu'il a données. Comme pour une demande de procuration, il doit ensuite se déplacer devant une autorité habilitée pour faire vérifier son identité et valider la demande.
- ⇒ Les Français de l'étranger peuvent désormais utiliser Maprocuration. En plus des commissariats de police et brigades de gendarmerie, les demandes de procurations dématérialisées peuvent être validées dans les consulats.
- ⇒ Attention : pour demander comme pour résilier une procuration, le déplacement physique de l'électeur devant une autorité habilitée demeure indispensable !



POUR 2022

**LES CARTES D'ACCÈS
SONT PROLONGÉES EN MAIRIE
SUR PRÉSENTATION
D'UN JUSTIFICATIF DE DOMICILE**

Pour toute nouvelle demande, les dossiers sont à déposer complets à la mairie.

DOCUMENTS A FOURNIR sous enveloppe avec noms, prénoms et adresse.

Pour les familles Chaumontaise
(la carte n'est pas obligatoire pour les moins de 7 ans)

- Photocopie pièce d'identité ou livret de famille
- 1 photo récente (inscrire nom et prénom au dos)
- 1 justificatif de domicile de moins de 3 mois

Pour les petits-enfants de 7 à 16 ans
(la carte n'est pas obligatoire pour les moins de 7 ans)

- copie du livret de famille des parents de l'enfant
- 1 photo récente (inscrire nom et prénom au dos)
- 1 justificatif de domicile des grands-parents



VAL
DE LOIRE
WIFI PUBLIC

Mode d'emploi du réseau Val de Loire Wifi Public

Val de Loire Wifi Public est un dispositif géré par les collectivités assurant aux utilisateurs une connexion wifi gratuite, sécurisée et sans publicité.

1. activez le wifi sur votre appareil
2. repérer le signal Val de Loire Public émis par la borne installée à proximité



Val de Loire Public

3. connectez-vous avec votre adresse mail ou votre compte Facebook.
4. profitez de la navigation gratuite et sécurisée sur les départements du Loir et Cher et de l'Indre et Loire.

A noter que ce réseau couvre uniquement certaines zones du centre-bourg actuellement.

Faire ou refaire sa carte d'Identité

Le lieu de la demande ne dépend pas du domicile. Vous pouvez vous rendre dans n'importe quelle mairie, à condition qu'elle soit équipée d'une station d'enregistrement. Votre présence est indispensable pour procéder à la prise d'empreintes. La mairie de Chaumont-sur-Tharonne ne peut plus délivrer de cartes nationales d'identité.

Vous pouvez contacter à proximité la mairie de Lamotte-Beuvron (02.54.88.84.84) ou la mairie de la Ferté Saint Aubin (02 38 64 83 81)



Naissances

- 24 novembre 2020 - Aubin Merlot
- 19 août 2021 - Divya Kulczycki
- 24 septembre 2021 - Gabin Cosnard
- 5 octobre 2021 - Milann Pereira
- 25 octobre 2021 - Lubin Berviller
- 3 novembre 2021 - Raphaël Bastien
- 13 juin 2021 - Agathe Bonnefond
- 19 août 2021 - Antoine Liblanc

Félicitations aux heureux parents

Ils se sont unis...

- 19 juin 2021 - Denis Desnoux et Colette Degorce
- 10 juillet 2021 - Emilien Petiaut et Aline Bourguigneau
- 18 novembre 2021 - Hermès Ghiotti et Maëva Fabre

*Nous leur souhaitons
tous nos vœux de bonheur*

Ils nous ont quittés...

- 2 novembre 2020 - Glorial Belton née Alvarado Cubillos
- 6 novembre 2020 - Jean-Claude Lestringant
- 10 novembre 2020 - Maria Pereria née Romao
- 13 novembre 2020 - Alain Collas de Chatelperron
- 6 décembre 2020 - Serge Angot
- 26 décembre 2020 - Philippe Verdier
- 9 janvier 2021 - Max Laroche
- 25 janvier 2021 - Jean-Charles Chambelin
- 14 mars 2021 - Gérard Merven
- 16 mars 2021 - Marcel Bruandet
- 23 mars 2021 - Roger Dupré
- 10 mai 2021 - Guy Belton
- 29 juin 2021 - Michel Romand
- 28 juillet 2021 - Nicole de la Forest Divonne
- 20 août 2021 - Pascal Cosnard
- 26 septembre 2021 - René Etave

Toutes nos pensées vont à leurs proches



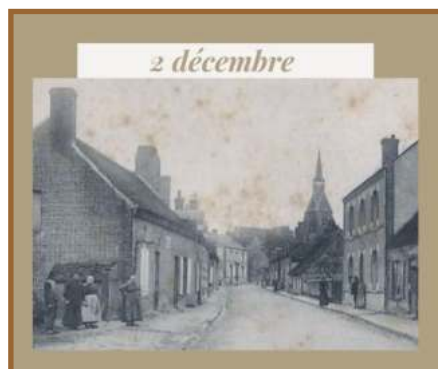
Si Chaumont m'était conté...

Le calendrier de l'avent d'antan

En cette fin d'année les Chaumontaises et Chaumontais ont pu découvrir des photos du Chaumont d'avant. Du 1er au 24 décembre, chaque jour sur la page Facebook de la commune, une image d'antan apparaissait, et rappelait de jolis souvenirs de jeunesse.



Ancienne gare
Actuellement arrêt de bus rue de la gare



Rue d'Orléans en remontant vers le
centre bourg (poste à droite)



Ancien four à chaux
Rue de Romorantin



Fanfare de Chaumont en 1926



Place Beaufrère
Actuellement à droite la cocquadrille



Place Blériot côté est
Ancienne boucherie



Vue aérienne Années 50-60



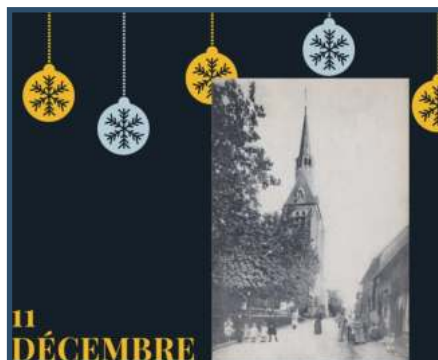
Ancien maréchal ferrant
Ruelle de la forge Famille Soutif



Ancienne école de filles
Place Beaufrère



Place Mottu
Actuellement la croix blanche et l'épicerie



Place Blériot côté ouest



Cité de la folie, arrière de la boucherie

Si Chaumont m'était conté...



Place du midi,
actuellement place Mottu



Château de la Drelas
route de Romorantin



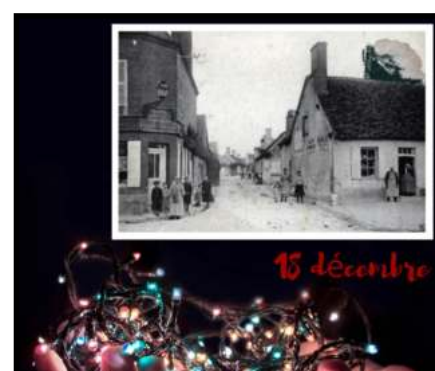
Un bucheron Chaumontais



Anciens propriétaires de Lafarge



Château de la Motte



Rue Jeanne d'Arc. Epicerie



Place Beaufrère coté ouest



Champ de foire ,Place Beaufrère



Place Blériot nord
Rue de la boulangerie



Mariage à Chaumont dans les années
20



Photo de classe en 1959



Ancienne école de garçons
Rue de Romorantin
actuellement la mairie

*Le Maire et le Conseil municipal
de Chaumont-sur-Tharonne
Vous présentent leurs meilleurs
vœux pour cette année*

2022

